



Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Commission Cycliste de la Haute-Garonne

10, Boulevard Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40 - Fax : 05.34.36.12.44

Email : accueil@31.fsgt.org - site Internet : <http://www.cyclismefsgt31.fr>

REGLEMENT EPREUVE CYCLISTE CYCLO-CROSS

DATE : 24 NOVEMBRE 2019

CLUB : CPRS Pins-Justaret Villate

NOM DE L'EPREUVE : CYCLO-CROSS DE CUGNAUX

LIEU : BOIS DE BAZARDENS 31270 CUGNAUX

LONGUEUR DU CIRCUIT :

Catégories	Heures dossards	Heures départ	DUREE		Récompenses
<i>1ère</i>	13H45	15H	50 min		COUPES + RECOMPENSES AUX 3 PREMIERS DE CHAQUE CATEGORIE
<i>2ème</i>	13H45	15H	50 min		
<i>3ème</i>	13H45	15H	50 min		
<i>4ème</i>	13H45	15H	50 min		
<i>5ème</i>	13H45	15H	50 min		
<i>Cadets</i>	13H45	15H	30 min		
<i>Minimes</i>	13H45	15H	20 min		
<i>Féminines</i>	13H45	15H	Suivant catégorie		

NB : Les 1ères catégories courront dans le peloton des 2èmes catégories et seront récompensés uniquement s'ils sont vainqueurs de la course.

Lieu remise des dossards : BOIS DE BAZARDENS - 24 chemin de Bazardens 31270 CUGNAUX

Itinéraire : H82V+FJ Cugnaux

Epreuve ouverte aux catégories de valeurs renseignées ci-dessus, disputée sous les règlements cyclistes FSGT d'Occitanie- Pyrénées et du règlement fédéral FSGT.

Observations : les signaleurs seront mis en place ¼ d'heure avant le 1^{er} départ.

Braquets minimes garçons et filles : 7,01 (46x14)

Cadets ou Cadettes : 7m62 (50x14),

Observations :

***EPREUVE OUVERTE AUX LICENCIES F.S.G.T. UNIQUEMENT**

Tarif engagements : LICENCIES F.S.G.T. => 7 €

En accord avec les Commissaires, et en fonction du nombre d'engagés, l'organisateur peut décider de regrouper ou de séparer des pelotons.

Les Commissaires se réservent le droit, pour causes de conditions climatiques, de modifier le nombre de tours.

Le port du maillot est obligatoire pour recevoir les récompenses.

***Ne laisser subsister que le cas choisi.**